

Transports scolaires cars Région Loire Inscription et paiement en ligne

LOIRE



NOUVELLE PROCÉDURE

année scolaire 2023/2024

L'inscription en ligne permet aux familles de s'inscrire et de payer en une ou deux fois, sur un site de paiement sécurisé. Simple et rapide, ce service adopté par plus de 90% des familles est accessible sur laregionvoustransporte.fr à partir du 2 mai 2023.



LE PASS RÉSEAU

EN COMPLÉMENT DE MON ABONNEMENT SCOLAIRE, JE SOUSCRIS AU PASS RÉSEAU ET JE VOYAGE SUR L'ENSEMBLE DES LIGNES RÉGULIÈRES CARS RÉGION DE LA LOIRE POUR SEULEMENT 5€. PLUS D'INFOS SUR LAREGIONVOUSTRANSPORTE.FR

Renseignements transports scolaires :
04 26 73 55 55
du lundi au vendredi de 13h à 17h

PublicImprim



À QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

■ Aux élèves, de la maternelle au lycée, utilisant les transports en commun (quel que soit le réseau : cars Région Loire, STAS, STAR, SNCF...) pour se rendre dans leur établissement, et domiciliés dans la Loire en dehors des périmètres de Saint-Étienne Métropole, Roannais Agglomération et de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (dans ce cas, l'inscription au transport scolaire se fait auprès de ces collectivités.)

NOUVEAU, le service d'inscription en ligne s'élargit à un nouveau public.

Si vous êtes concerné par les cas suivants :

- enfants en garde alternée,
- enfants de moins de 3 ans à la rentrée mais qui aura 3 ans d'ici la fin de l'année 2023,
- trajets SNCF,

Vous pouvez désormais réaliser votre démarche en ligne de bout en bout, en suivant les étapes, sans avoir à envoyer de documents papier.

■ **Cas particuliers nécessitant un dossier papier :**

- enfant gardé régulièrement par un tiers

Dossier à télécharger sur www.laregionvoustransporte.fr

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Antenne régionale des transports interurbains
et scolaires de la Loire
18 Rue Etienne Mimard
42006 Saint-Etienne Cedex 1

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **cars**
Région

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



COMMENT ÇA MARCHE ?

Qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un renouvellement, rendez-vous sur www.laregionvoustransporte.fr et laissez-vous guider étape par étape jusqu'au paiement en ligne sécurisé par carte bancaire.



ATTENTION : Tout autre mode de paiement se fera nécessairement avec un dossier papier. Seuls l'inscription et le paiement en ligne permettent de régler en 2 fois.

Avant d'engager la démarche d'inscription, vous pouvez rechercher une ligne scolaire ainsi que des horaires grâce à un calculateur d'itinéraire en cliquant sur www.laregionvoustransporte.fr. Pour les lignes régulières, retrouvez l'information complète sur www.laregionvoustransporte.fr ou sur www.oura.com

L'inscription pas à pas facilite les démarches, en toute autonomie, jusqu'au paiement automatisé dans la grande majorité des situations. Dans quelques cas particuliers, les services de la Région pourront être amenés à prendre contact avec vous une fois votre demande déposée (transport scolaire non trouvé ou demande pour un autre réseau que cars Région Loire, détermination du trajet SNCF, etc ...).

N'attendez pas ! Pour une inscription jusqu'au 19 juillet, vous bénéficiez du meilleur tarif : 110€ dans un cas classique.

À partir du 20 juillet, une majoration de 30€ sera appliquée sur le montant d'inscription et la carte sans contact de votre enfant pourrait ne pas être rechargée à temps pour le jour de la rentrée.



OÙ EN EST VOTRE DEMANDE ?

À la suite de votre inscription et paiement en ligne, vous recevrez des courriels de confirmation qui vous permettront de vérifier que votre inscription est confirmée. Ces courriels sont à conserver précieusement.

Pour suivre l'avancement de votre dossier, retournez sur : www.laregionvoustransporte.fr

Après votre inscription, la carte billettique sans contact Oûra déjà en possession de l'élève sera automatiquement rechargée, lors du 1^{er} passage devant le valideur dans le car, et sans autre démarche à effectuer.

Si votre enfant n'a jamais été en possession d'une carte, vous recevrez dans le mois qui suit votre inscription une carte billettique sans contact à votre domicile avec toutes les explications.

Comment débiter l'inscription ?

NOUVEAU, le service d'inscription en ligne évolue pour vous offrir davantage de service.

A présent, chaque famille crée un compte transport qui sert à enregistrer l'inscription aux transports scolaires de tous les enfants du foyer. Le compte est créé en fonction de votre adresse courriel personnelle et d'un mot de passe que vous devez personnaliser. Il ne sera plus nécessaire de conserver un numéro d'identification de dossier propre à chaque enfant.

Qu'il s'agisse d'une première inscription ou un renouvellement, vous devez saisir intégralement l'ensemble des coordonnées (y compris la fourniture de nouvelle(s) photo(s)), les données de scolarisation, les trajets en transport scolaire. Enfin, laissez-vous guider étape par étape jusqu'au paiement en ligne sécurisé par carte bancaire.

Comment inscrire plusieurs enfants ?

Chaque inscription est individuelle et nominative. Pour inscrire plusieurs enfants, vous devez recommencer la procédure en restant connecté sur le compte transport de votre foyer.

NOUVEAU, en fin d'inscription, vous avez désormais la possibilité de régler le panier d'achat pour tous les enfants inscrits en payant en une ou 2 fois.



BESOIN D'UNE NOUVELLE CARTE DE TRANSPORT ?

En cas de perte, vol ou dégradation de la carte billettique ou papier, rendez-vous sur : www.laregionvoustransporte.fr. Vous pourrez commander et payer votre duplicata et éditer une attestation temporaire.

Que faire en cas de difficulté ?

Lors de l'inscription en ligne, vous êtes guidé à chaque étape. En cas de besoin, la rubrique **FAQ** répond aux principales questions. Pour tout connaître des droits, devoirs, modalités et tarifs, consultez le règlement des transports scolaires accessible sur laregionvoustransporte.fr. Vous pouvez également contacter l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires en remplissant le **formulaire de contact en ligne** ou par téléphone, du lundi au vendredi, de 13h à 17h au **04 26 73 55 55**.